



# *Le Ragot Des Yvelines*

*Bulletin n° 69 - octobre 2022*



*Bulletin de l'Association des Chasseurs de Grand  
Gibier des Yvelines*



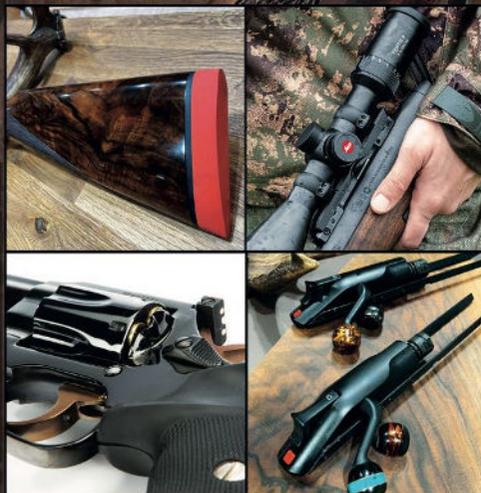
# ARMURERIE DU CHÂTEAU 28

A 45 MINUTES DE PARIS, 300 M<sup>2</sup> DE PASSION (AVEC PARKING)

## CHASSE · TIR · BALL-TRAP

### DES EXPERTS DIPLÔMÉS A VOTRE SERVICE

**ARMES  
OPTIQUES  
MUNITIONS  
ACCESSOIRES  
VÊTEMENTS  
CUSTOMISATION  
ATELIER**



### CATÉGORIES B - C - D

**ARMURERIE DU CHÂTEAU 28**  
RUE DU 19 MARS 1962 - 28130 MAINTENON

[www.armurerieduchateau28.com](http://www.armurerieduchateau28.com)

Tél : 02 37 20 78 31



CREATION : VENTDECOM.COM ©

### ALCEDO RAMBOUILLET

18 RUE PIERRE METAIRIE  
78120 RAMBOUILLET  
09 75 83 19 27

[ALCEDO.RAMBOUILLET@GMAIL.COM](mailto:ALCEDO.RAMBOUILLET@GMAIL.COM)



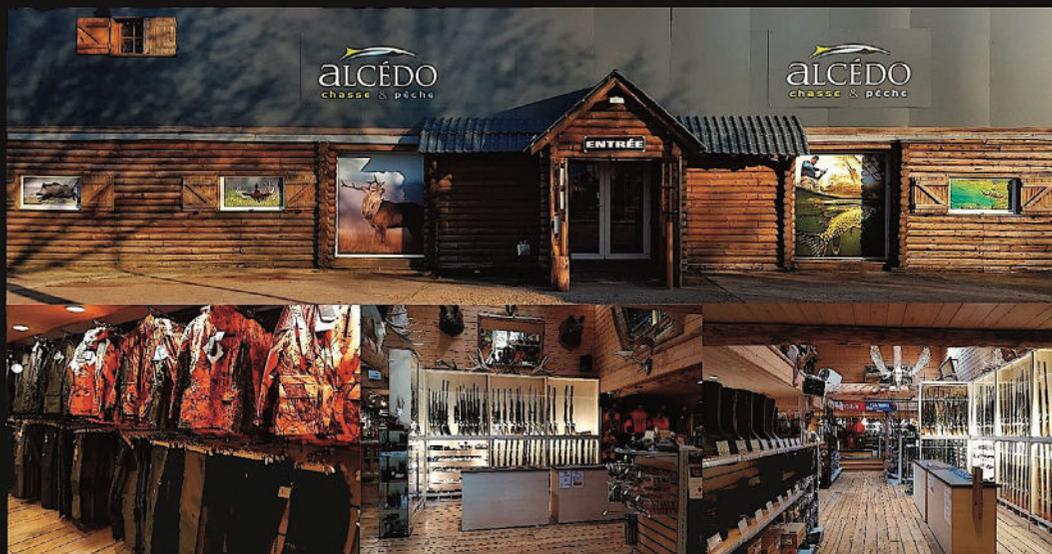
*"Créé par des passionnés ... Pour des passionnés !"*



ALCEDORAMBOUILLET



Alcedo Rambouillet 78 chasse-pêche



#### ATELIER REPARATION

Mise en conformité  
Montage Optique  
Révision complète

Nettoyage  
Bronzage/Poncé huilé  
Toutes réparations

#### REGLAGES DE VOS ARMES

Le réglage de vos armes jusqu'à 100m est fait toutes les semaines le jeudi au stand de tir



**SOMMAIRE :***Editorial (page 03)***ACTUALITES***Statistiques récapitulatives de la recherche au sang - Saison 2021 - 2022 (page 04)**L'effort de sécurité doit être poursuivi (page 05)**Reflexion : Le Rapport du Sénat sur la sécurité à la chasse (page 06)***OPINIONS ET TECHNIQUES***Enquête ANCGG sur l'efficacité des munitions destinées au grand giblier (page 07)**Valorisation de la Venaison (page 09)**Sécheresse : Incertitudes sur les populations de chevreuil (page 12)***LA VIE DE L'ASSOCIATION***15 septembre 2022 : Assemblée Générale Annuelle de l'ACGGY (page 13)*

Le Ragot des Yvelines est une publication trimestrielle de l'Association des Chasseurs de Grand Gibier des Yvelines

**ACGGY - Poste du Bel Ebat - 78125 - ORCEMONT**  
Téléphone : 01 30 59 85 07  
Adresse mail : [acggy@ancgg.org](mailto:acggy@ancgg.org)  
Site internet : [//www.acggy.com](http://www.acggy.com)

**Rédaction**

Gérard BEDARIDA  
BRUNO LANGEVIN  
Elisabeth MARTIN-ROUSIOT  
Michel REFFAY  
Bernard GODDE

**Conception / réalisation**

Bernard GODDE

**Impression**

Agence CREATIS  
ZA du Petit Mont  
25 Rue des Genévriers  
78770 - THOIRY

Le contenu de cette publication ne peut être reproduit ou divulgué sans l'autorisation des auteurs et de l'Association des Chasseurs de Grand Gibier des Yvelines.



## Après le slogan «sortez couverts» adoptons le «Tirez prudents»

Cet été caniculaire laisse des cicatrices qui mettront du temps à disparaître, en particulier dans le sud-ouest. Il est terrible d'imaginer ces milliers d'hectares de forêts réduits en cendres avec la faune qui s'y rattache. Notre département n'a heureusement pas été aussi impacté, mais il va falloir surveiller notamment nos populations de chevreuils qui sont plus sensibles à ces périodes de sécheresse comme nous le démontrent les études passées. Il nous faudra donc être vigilants et responsables quant aux choix des prélèvements à réaliser.

Début septembre la mission conjointe de contrôle du Sénat sur la sécurité à la chasse a rendu son rapport. Quels seront les points qui feront l'objet d'une évolution de la réglementation ? Nous ne le savons pas à ce jour, mais il y a fort à parier que bon nombre de propositions, pleines de bons sens, seront retenues, tôt ou tard par le législateur.

En Septembre commence aussi une nouvelle saison de chasse collective, et, après à peine quelques semaines, deux accidents ont déjà été rapportés par les médias.

Si nous voulons encore chasser dans les années futures, le monde de la chasse doit impérativement évoluer en matière de sécurité.

Le premier danger qui menace notre activité se situe à l'intérieur de nos rangs, avec des chasseurs qui s'affranchissent trop souvent des règles mises en place, ou qui présentent carrément une forme d'inconscience avant une prise de décision.

Nous allons devoir être intransigeants et ne pas hésiter à relever tout manquement. Il y va de l'avenir de notre passion. Notre connaissance de la nature est notoirement reconnue, mais toute action dangereuse donnant suite ou non à un accident reste inadmissible et indéfendable. Après avoir été «les sentinelles de la nature» soyons tous des acteurs garants de la sécurité dans nos chasses.

La fructification est particulièrement bonne cette année et va profiter majoritairement à la population de sangliers qui de ce fait, continuera de proliférer. Je ne peux que vous encourager à mettre une forte pression sur cette population qui constitue un réel problème économique.

Soyez prudents, visez bien et juste.

Bonne saison 2022/2023.

Bruno LANGEVIN

**ACTUALITES****STATISTIQUES RÉCAPITULATIVES DE LA RECHERCHE AU SANG  
SAISON 2021 - 2022**

Communication UNCR , Philippe GUILLIN

*Comme chaque année, l'UNUCR partage les statistiques départementales des recherches effectuées au cours de la saison de chasse écoulée.*

Nombre de fiches analysées : 500

**Taux de réussite : 47,45%**

<b>RÉSULTATS</b>	
Réussites	186
Echecs	206
Contrôles	108

<b>GIBIERS</b>		
Espèces	Nombres	Poids (kg)
Cerf Élaphe	99	2 886
Chevreuril	79	569
Sanglier	311	5 511
Chamois Isard		
Cerf Sika		
Daim	11	235
Autres		
<b>Total</b>	<b>500</b>	<b>9 201</b>

<b>CHASSE</b>	
Type	Nombre
Affut / Approche	41
Battue	459
Collision	
Autre	

<b>LONGUEUR DU TRAIT</b>	
Distance (m)	Nombre
<300	74
300 à 1000	287
1000 à 3000	106
3 000 à 5000	23
> à 5 000 M	4
Somme (M)	512 170
Moyenne (m)	1 024

<b>BLESSURES</b>		
Type	Blessure 1	Blessure 2
Thorax	42	1
Abdomen	74	2
Patte	76	11
Mâchoire	30	1
Venaison	28	1
Gorge	7	1
Échine	18	1
Indéterminé	124	
Non donné	2	

<b>ÂGE DE LA PISTE</b>	
	Nombre
4 h	74
4 à 12 h	207
13 à 24 h	212
>24 h	7

<b>POURSUITES</b>	
Distance (m)	Nombre
Achevé <5 mi	10
A la longe	1
Chien rouge chien forceur	23
Chien Forceur	8
Aucune	411
<b>Longueur poursuite</b>	
Somme	66 110
Moyenne	837

<b>CAUSES D'ÉCHEC</b>		
Type	Blessure 1	Blessure 2
Blessures	132	8
Conducteur	8	4
Chien	6	3
Chasseur	15	4
Météo	6	2
Droit de suite	15	1
Terrain	2	
Non donné	6	
Autre	16	

<b>TIR</b>	
Type	Nombre
Arc	9
Balles	491
Collision	
Plomb	
Autres	

L'article de la revue de Grande Faune N°175 de septembre 2022 nous apprend que l'Union Nationale pour l'Utilisation du Chien de Rouge (UNUCR) a été reconnue d'intérêt général en 2021 après plus de 40 ans de service. Cette reconnaissance permet à cette association d'entrevoir de nouvelles possibilités de développement.

Nous remercions Philippe GUILLIN de nous avoir fourni ces statistiques départementales.

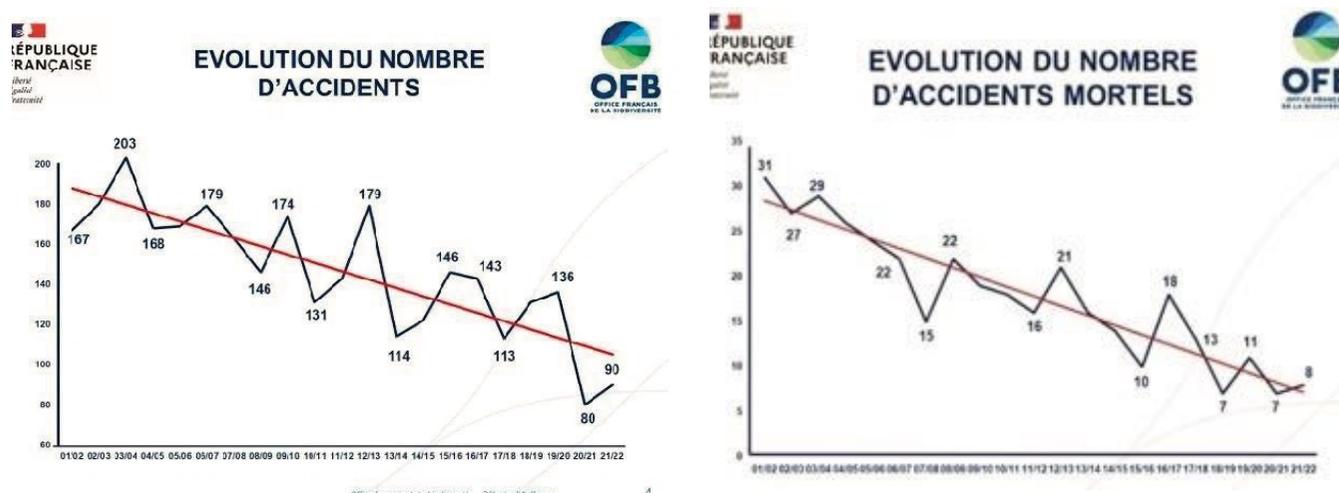
## L'effort de sécurité à la chasse doit être poursuivi

L'OFB a publié, le 1er septembre 2022, l'analyse des accidents de chasse pour la saison 2021 / 2022. La sécurité à la chasse reste une de nos « préoccupations communes et quotidiennes pour assurer la sécurité des chasseurs et des autres usagers de la nature ».

### Le bilan de la saison 2021 – 2022

Comme vous l'avez sans doute lu dans les différentes revues spécialisées, l'OFB a recensé un total de 90 accidents liés à l'utilisation d'une arme sur la saison 2021 – 2022 contre 80 la saison précédente. 8 ont été mortels dont 2 concernant des usagers de la nature non-chasseurs.

Malgré ce premier bilan, la tendance à la baisse observée depuis 20 ans se confirme et le nombre d'accidents de chasse est inférieur à 100 pour la deuxième année consécutive.



Ces résultats sont liés aux efforts de formation entrepris par les fédérations, par l'OFB à travers le permis de chasser, par différentes sensibilisations dont les chasseurs ont fait l'objet et qui ont permis une amélioration des pratiques de chasse.

L'analyse des accidents réalisée par l'OFB montre qu'ils sont essentiellement dus à des erreurs humaines liées au non-respect des règles élémentaires de sécurité, principalement lors des chasses en battue au grand gibier :

- Le non-respect de l'angle des 30° dans 37% des cas reste la cause principale des accidents de chasse au grand gibier.
  - Les Auto-accidents dus à une mauvaise manipulation de l'arme représente 24% des cas.
- Les autres accidents les plus fréquents sont :
- Des tirs en direction des routes, des chemins de randonnée ou des habitations,
  - Le manque de vigilance lors du port de l'arme au poste ou en déplacement,
  - La non-prise en compte permanente de l'environnement (vérification de la présence de véhicules et des autres usagers de la nature)

### Comment prévenir les accidents de chasse ?

L'analyse des accidents et incidents de chasse et de leur évolution doit permettre de concentrer le travail collectif sur des recommandations à mettre en œuvre.

#### La chasse du grand gibier prend une place toujours plus importante.

Plusieurs pistes de progrès ont été identifiées pour sécuriser cette pratique : La matérialisation et le respect de l'angle de sécurité de 30° doivent être rappelés et répétés lors de chaque rond préparatoire à l'organisation des chasses collectives et imposés aux postés durant la battue (matérialisation et respect lors des manipulations et des tirs). Ces rappels doivent être associés à une information sur les risques importants et réels de ricochets, quelles que soient les armes à feu et munitions utilisées.

En battue, **des tirs à courte distance doivent être privilégiés pour assurer un tir fichant**, le chasseur devant apporter la plus grande vigilance à la



maîtrise de la trajectoire du projectile avant de tirer.

**Au moindre doute, le chasseur doit s'abstenir de tirer.** Le fait de ne pas tirer pour des questions de sécurité reste un acte de chasse fort et valorisant.

Le Rappel régulier des règles de sécurité élémentaire de ne pas tirer en direction des habitations, des routes et des chemins ouverts au public doit être effectué le plus souvent possible. Il convient de veiller à positionner les postes de tir en prenant en compte l'environnement : prohiber les postes où des tirs peuvent être réalisés vers des habitations ou routes, et à défaut, les aménager pour empêcher des tirs vers des directions dangereuses.

- Au sein des sociétés de chasse, sanctionner tout chasseur ne respectant pas les règles de sécurité.

• **Dans le cadre du partage de la nature :**

- S'assurer avant et pendant toute action de chasse d'être en mesure d'annoncer l'action de chasse et de la suspendre immédiatement en cas de présence de non-chasseurs,

- Rappeler à l'ensemble des usagers de la nature que les espaces naturels, qu'ils soient publics ou privés, peuvent être chassés ou donner lieu à des actions de régulation,

- Favoriser largement les panneaux d'information temporaire pour signaler les zones chassées.

Sources : <https://www.ofb.gouv.fr/actualites/bilan-des-accidents-incidents-de-chasse-2021-2022>

## ***Le Rapport du Sénat sur la sécurité à la chasse***

Gérard BEDARIDA

### ***Après plusieurs mois de travail, la mission conjointe de contrôle du Sénat sur la sécurité à la chasse a publié son rapport début septembre.***

Initiée à la suite de la pétition « un jour, un chasseur » qui avait recueilli plus de 124.000 signatures, cette mission de contrôle animée par sa présidente, la sénatrice Maryse Carrère et son rapporteur, le sénateur Patrick Chaize, n'était pas un travail facile.

La mission a effectué un travail méticuleux, le plus impartial possible et a su écarter les solutions populistes et inefficaces comme celle d'un jour sans chasse généralisé à la France entière.

Après avoir entendu beaucoup d'intervenants, le Sénat a formulé 30 recommandations et a retenu un certain nombre de suggestions dont quelques-unes émises par l'ANCGG. Parmi celles-ci, la nécessité de travailler sur la prévention des risques à l'échelle de chaque territoire apparaît comme une piste favorable à la réduction des accidents. Le repérage préalable des risques géographiques : habitations, routes, chemins de randonnée, suivi de la détermination de l'emplacement des postes et des angles de tir sont des attitudes devenues classiques dans les Yvelines. L'exemple de notre département où aucun accident n'est recensé depuis de nombreuses années montre que la bonne préparation des battues, l'application de consignes de sécurité rigoureuses et la courtoisie avec les autres utilisateurs de la nature restent compatibles avec une chasse du grand gibier efficace et le plus souvent détendue.

Parmi les 30 dispositions, il en est une qui a fait couler beaucoup d'encre : celle de fixer une norme en matière de consommation d'alcool. Il est important de préciser qu'un alignement de la consommation d'alcool sur les normes liées à la conduite automobile est contrairement à ce qu'on pourrait penser favorable aux chasseurs. En effet, actuellement, en l'absence de normes, la moindre trace d'alcool lors d'un accident de chasse suffit à qualifier le chasseur d'alcoolisé. L'application d'un taux identique à la conduite automobile permettrait de distinguer une consommation normale d'une consommation excessive.

En matière d'image, le refus de voir instituer cette nouvelle norme, ne fait que conforter la suspicion des anti-chasse sur l'identité chasseur-pochtron. Depuis plusieurs années déjà, les chasseurs ont pris l'habitude d'organiser leurs journées de chasse en deux temps, : chasse d'abord, découpe du gibier et restauration ensuite. L'évolution de la réglementation ne remettra pas en cause ces bonnes pratiques.

## Enquête de l'ANCGG sur l'efficacité des munitions destinées au grand gibier



*Le Ragot n° 65 du mois d'octobre 2021 invitait les adhérents et les sympathisants de l'ACGGY à participer à la nouvelle enquête de l'ANCGG relative à l'efficacité des munitions destinées au grand gibier. Cette enquête se poursuit avec une demande de collecte accrue de fiches pour atteindre les seuils statistiques nécessaires.*

La charte de l'ANCGG prévoit expressément « d'utiliser à bon escient les armes et les munitions les plus adéquates ». Alors que se profile à moyenne échéance l'interdiction du plomb dans les munitions destinées au grand gibier, l'ANCGG mobilise, depuis 2021, ses membres pour qu'ils apportent leur expérience au travers de cette large enquête. Elle a pour but d'anticiper le changement de munitions.

Pour mener à bien ce projet, l'ANCGG a besoin de récolter sur plusieurs saisons de chasse un maximum de fiches qui recensent les munitions tirées (avec plomb et sans plomb), et leur efficacité, quel que soit le mode de chasse pratiqué.

### Les principaux objectifs de l'enquête

Elle a pour but de :

- Fournir des données statistiques descriptives sur les pratiques de chasse du grand gibier à grande échelle auprès de ses adhérents,
- Comparer l'efficacité des munitions sans plomb à celles des munitions avec plomb, pour chaque calibre,
- Identifier les munitions les mieux adaptées selon le mode de chasse et le calibre pour aider les chasseurs à passer au sans plomb,
- Acquérir une série statistique sur les distances de fuite en fonction des différents paramètres : atteintes, calibres, armes, munitions, circonstances du tir, etc.

L'enquête sur l'efficacité des munitions publiée en 1998, avait été réalisée sur six saisons de chasse. Elle portait sur l'interprétation de 26 000 rapports (1 tir = 1 rapport). Le détail de cette enquête est rappelé dans le Ragot n° 65 du mois d'octobre 2021.

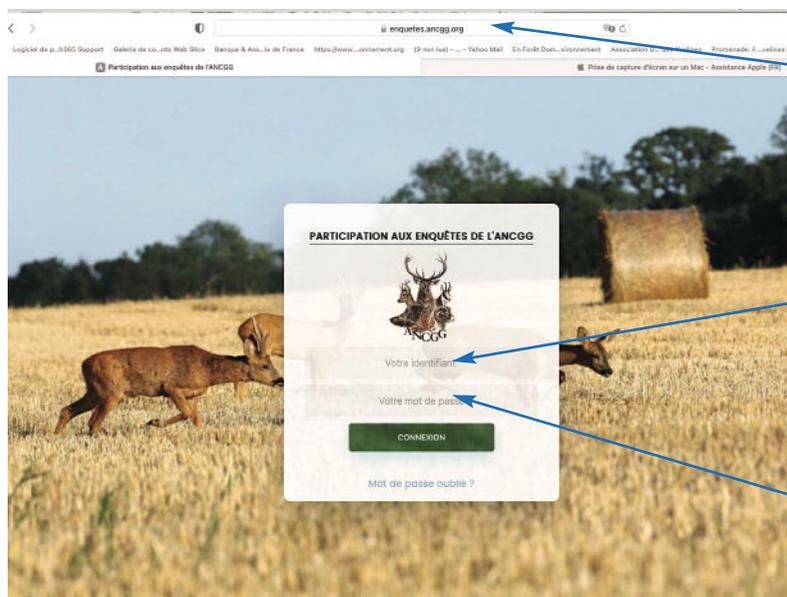
### Le nouveau formulaire numérique

Il vise à simplifier l'acquisition des données. L'ANCGG espère ainsi compter un plus grand nombre de retours à des fins statistiques fiables et représentatives.

**Un formulaire papier (un outil supplémentaire)** donne la possibilité à n'importe quel chasseur non-adhérent de le remplir puis de le transmettre à un adhérent pour qu'il le saisisse sur le site internet avec ses propres identifiants tout en préservant l'anonymat. (Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, aucune donnée à caractère personnelle n'est conservée).

### Comment remplir le formulaire numérique

Ce formulaire est accessible sur le site internet développé spécifiquement : <https://enquetes.ancgg.org>



Entré l'adresse <https://enquetes.ancgg.org> dans la barre d'adresse et dans une barre de recherche (le site n'est pas référencé)

Votre identifiant :  
Votre adresse mail

Votre mot de passe :  
Votre n° d'adhérent ANCGG figurant sur votre carte 2022 (carte verte)

Afin d'éviter toute intrusion malveillante, l'accès est réservé aux seuls adhérents avec les mêmes identifiants et mots de passe que ceux utilisés pour le Quiz du Brevet Grand Gibier. Des fonctions «mot de passe oublié» et «changer son mot de passe» sont disponibles sur le site «[quiz.ancgg.org](https://quiz.ancgg.org)». Les adhérents peuvent également demander leur mot de passe en adressant un mail à «[contact @ancgg.org](mailto:contact@ancgg.org)»

### Enquête ANCGG sur l'efficacité des munitions destinées au grand gibier

Compte tenu de la généralisation prochaine des munitions sans plomb, l'ANCGG réalise une enquête globale sur l'efficacité des munitions.

Nous vous demandons d'établir une fiche par animal tiré (prélevé ou blessé). Un animal manqué non blessé ne sera donc pas inclus.

Pour des raisons de sécurité et confidentialité, nous ne conservons aucune donnée à caractère personnel.

Le formulaire "papier" peut être téléchargé sur ce lien : <https://dev1.nouveau-regard.fr/www.ancgg.org/wp-content/uploads/2021/09/enquete-ejcacite-munition-formulaire-papier- Jnal.pdf>

ATTENTION : Certains navigateurs internet peuvent montrer des problèmes d'affichage des listes déroulantes. Il est alors nécessaire d'utiliser l'ascenseur à droite de la fenêtre du navigateur pour faire défiler la totalité de liste.

Connectez-vous à Google pour enregistrer votre progression. En savoir plus

**\*Obligatoire**

Votre association départementale : \*

Si vous adhérez à l'ANCGG et à une AD, sélectionnez votre AD.

Sélectionner  
Date du tir : \*  
JJ/MM/YYYY

Dans quel département a eu lieu le tir ? \*

Cette fiche d'une page est téléchargeable dès la première page du site

Temps nécessaire pour remplir une fiche : environ 3 minutes

Pour faire défiler la liste des items du questionnaire, utiliser l'ascenseur de la page qui se situe à droite de l'écran.

Cette enquête enregistre les données pour  
- les munitions avec plomb ou sans plomb afin d'établir des comparaisons  
- tous les modes de chasse

Une fiche par animal tiré (prélevé ou blessé).  
Ne sont pas inclus les animaux manqués non blessés

La majorité des données doit obligatoirement être renseignée pour la validation de la fiche (notamment la munition utilisée). En cas de doute, n'hésitez pas à recontacter le chasseur ayant renseigné une ou plusieurs fiches incomplètes. Ces renseignements revêtent une grande importance pour la fiabilité de l'enquête

Le calibre ou la munition utilisés ne sont pas visibles ; n'hésitez pas à nous envoyer un mail pour ces renseignements à : [contact@ancgg.org](mailto:contact@ancgg.org)

Une fois la fiche complétée aucune confirmation de réception ne sera envoyée par mail. (Cette enquête est strictement anonyme)

Les résultats seront publiés progressivement au fur et à mesure de l'atteinte des seuils statistiques. La publication définitive des résultats de cette enquête sera accompagnée d'un guide de recommandations.

L'ANCGG et son président, Gérard BEDARIDA, remercient par avance les adhérents et les non adhérents qui participeront minutieusement à cette étude.



## Enquête ANCGG sur l'efficacité des munitions destinées au grand gibier 2021

Une fiche par animal tiré (prélevé ou blessé) - Ne pas inclure un animal manqué non blessé

Entourer la bonne réponse - La réponse à toutes les questions est obligatoire

Votre association départementale : \_\_\_\_\_

### CIRCONSTANCES DU TIR

Date du tir : \_\_\_\_\_ Département \_\_\_\_\_

Milieu: Forêt Plaine Alpage/rocher Lande Marais

Mode de chasse : Battue Traque-affût/poussée  
Approche Affût Devant ou soi ou traque

### ARME ET MUNITION

Calibre utilisé : \_\_\_\_\_

Type d'arme utilisé : carabine à répétition

Rayée semi-auto Express Mixte/drilling

Kipplauf Fusil lisse basculant Fusil semi-auto

Type de visée : Ouverte Lunette Point rouge

Origine de la munition : Achetée Rechargée

Modèle de la balle :

Fabricant \_\_\_\_\_ Modèle \_\_\_\_\_

### ANIMAL

Espèce : \_\_\_\_\_

Classe d'âge : Jeune (< 1 an) Adulte (> 1 an) NSP

Sexe : Mâle Femelle NSP

### TIR

Distance où se situait l'animal :

0 - 25 m 26 - 50 m 51 - 100 m 101 - 150 m

151 - 200 m 201 - 250 m > 250 m

Attitude avant le tir :

Calme En alerte Stressé Poursuivi par les chiens

Allure au moment du tir :

Arrêté Au pas Au trot Au galop

Réaction au coup de feu :

Pas de réaction Tombe sur place Chute et repart

Accuse le coup et s'enfuit Rien observé

Angle du tir : De face De profil

De derrière ¼ avant ¼ arrière

Distance parcourue après le tir :

0 - 15 m 15 - 40 m 40 - 75 m

75 - 150 m > 150 m non retrouvé

Nombre de balles tirées : \_\_\_\_\_

Ayant touché l'animal : \_\_\_\_\_

Indices relevés à l'Anschluss (plusieurs réponses possibles) :

Aucun indice Sang Poils

Poumon (sang rose, mousseux)

Morceaux de venaison, muscle

Contenu intestinal ou viscères (débris verdâtres)

Eclats d'os

Suite à ce tir, l'animal a été retrouvé : Oui Non

A fait l'objet d'une recherche au sang : Oui Non

ATTEINTE (si l'animal a été retrouvé)

A-t-il fallu achever l'animal : Oui Non

Zone d'entrée de la balle :

Tête Cou Colonne Apophyse Epaule Thorax

Abdomen Cuisse Patte AV Patte AR

Zone de sortie de la balle :

Pas de trou de sortie

Tête Cou Colonne Apophyse Epaule Thorax

Abdomen Cuisse Patte AV Patte AR

Taille du trou de sortie :

Pas de sortie 1 - 20 mm 21 - 40 mm 41 - 60 mm

61 - 100 mm > 100 mm Je ne sais pas

Organe majeur touché (plusieurs réponses possibles)

Cerveau/colonne vertébrale Cœur Poumons

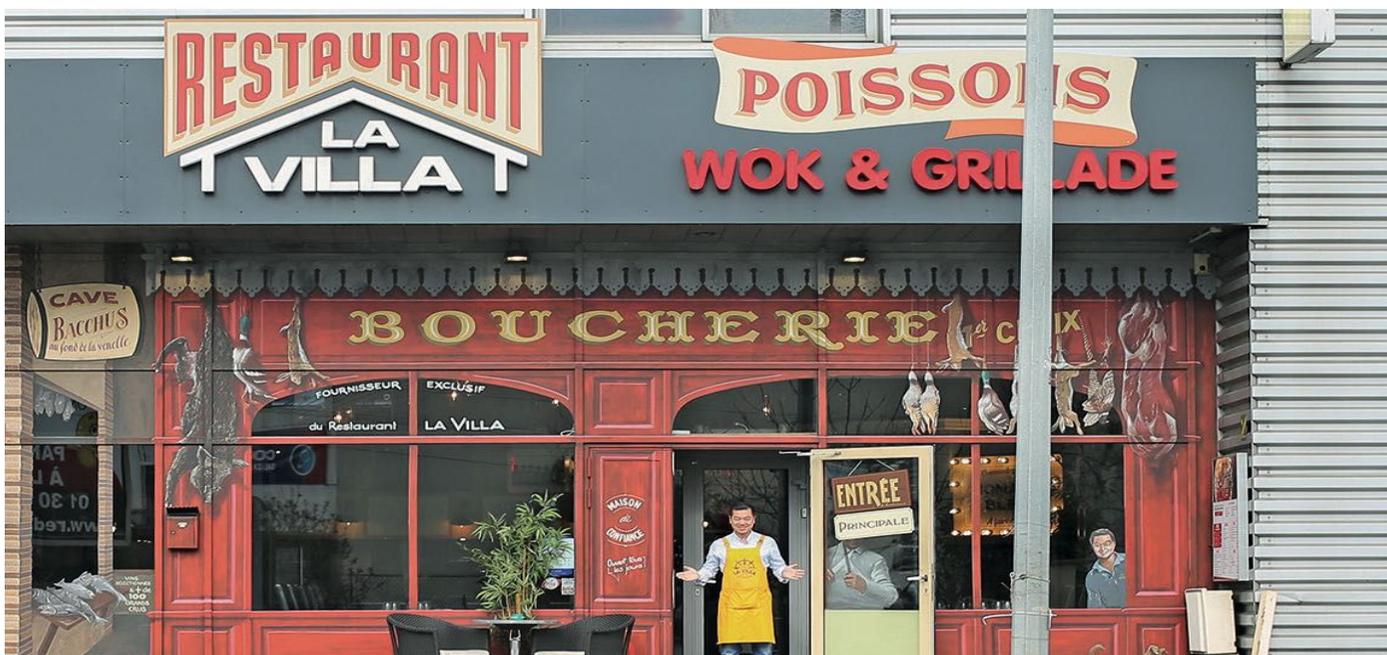
Foie Estomac/panse/intestins Reins

Aucun organe majeur Je ne sais pas

Poids plein \_\_\_\_\_ OU Poids vidé \_\_\_\_\_

Etat de la venaison :

Peu abimée Abimée Très abimée



## RESTAURANT DÉDIÉ AUX CHASSEURS

Les amateurs de spiriteux, de vins, de fruits de mer, de côtes de bœuf et enfin de fromages vont s'y retrouver.

82 boulevard Roger Salengro - 78 711 Mantes-la-Ville

01 30 98 47 98 - [www.lavilla-mantes.fr](http://www.lavilla-mantes.fr)

## VALORISATION DE LA VENAISON

Michel REFFAY et Didier GUERIAUX

**L**e conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux a été chargé de conduire une mission d'expertise et de conseil en 2021 portant sur les atouts et les faiblesses des filières de viande de gibier pour identifier leurs perspectives d'amélioration.



Le Ministre de l'agriculture a chargé Didier GUÉRIAUX (Inspecteur général de santé publique vétérinaire) et Michel REFFAY (Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts) de conduire une mission d'expertise et de conseil portant sur l'évaluation technico-économique de la venaison.

Les chasseurs sont les principaux consommateurs du gibier qu'ils prélèvent, même si certaines chasses commercialisent leur gibier auprès de distributeurs locaux ou d'ateliers de traitement (dit circuit long), de sorte que les produits faisant l'objet d'un marché réel sont importés, même s'ils représentent une faible part de la consommation totale.

L'accroissement des tableaux de chasse, notamment en grand gibier, nécessite une réflexion sur l'amélioration de la diffusion de la venaison issue des territoires nationaux, afin d'anticiper une saturation de l'autoconsommation.

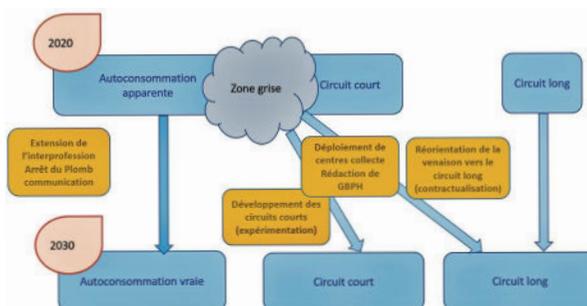
Les auteurs ont identifié les blocages culturels, institutionnels et techniques présents et les moyens de s'en affranchir pour garantir un avenir à la chasse en France ; Ils ont rencontré l'ensemble des acteurs, évalué les volumes de viande de gibier circulant en France, analysé les réglementations sanitaires française et européennes et les opportunités et faiblesses de la filière pour proposer des évolutions possibles.

Résultat du sondage « Êtes-vous prêt à acheter du gibier issu de territoire de France ? »	
Total des « oui »	63%
Oui, tout à fait	27%
Oui, plutôt	36%
Total des « non »	37%
Non plutôt pas	13%
Non, pas du tout	24%

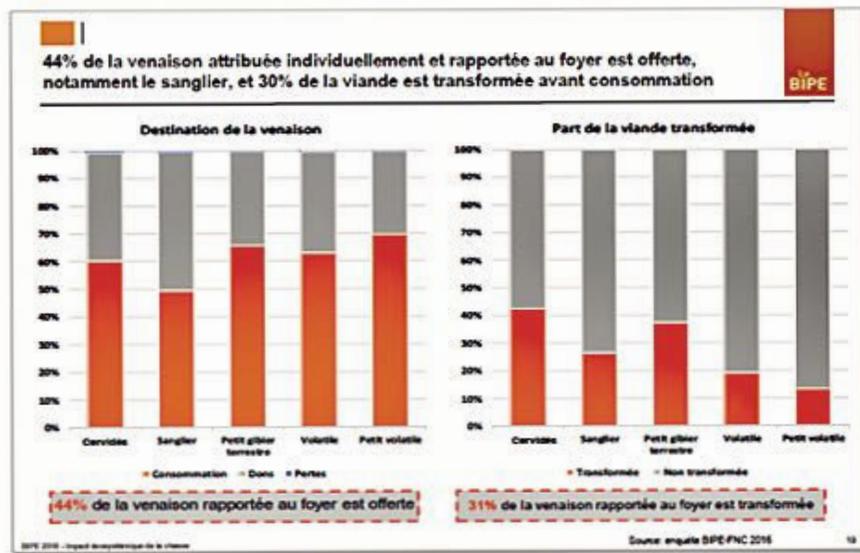
Si la venaison bénéficie toujours d'une réelle notoriété auprès du grand public, elle ne représente qu'1 % des viandes consommées en France. L'organisation des circuits commerciaux dit « circuits longs », incluant un contrôle officiel vétérinaire répond aux contraintes sanitaires imposées par les réglementations européennes et françaises mais Il est dominé par un nombre restreint d'acteurs de l'aval exerçant une contrainte de volume, de prix et de géographie. Ainsi l'autoconsommation apparente du gibier par les chasseurs est totalement dominante et les circuits courts (diffusion de venaison limitée, réalisée sur la base d'un examen initial de la venaison par les chasseurs) peu développés. Une « porosité » entre ces deux pratiques est cependant identifiée (autoconsommation réelle / zone grise).

La mission propose différentes voies de progrès, notamment de persévérer dans le déploiement des centres de collecte et l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques d'hygiène de la venaison. Elle envisage l'interdiction progressive du plomb dans les munitions destinées au grand gibier pour prévenir toute défiance vis-à-vis de la viande de ces gibiers.

Enfin, les circuits de proximité pourraient être développés en permettant aux chasses de livrer aux détaillants de grosses pièces de gibier en circuit court et non comme jusqu'à présents, des carcasses entières habillées (expérimentation à conduire en cours de définition).



La venaison attribuée aux participants est autoconsommée à hauteur de 56% par les chasseurs au sein de leur foyer, 44% de la venaison rapportée au foyer est ensuite distribuée ou offerte à l'entourage du chasseur. La venaison autoconsommée est préparée en pièces de viande à près de 70%, les 30% restant sont transformés en terrines, pâtés, saucissons ou saucisseries. Les différentes destinations de la venaison entre commercialisation, don aux œuvres, distribution à l'entourage, autoconsommation sous forme de viande non-transformée ou sous forme de terrines, pâtés et saucissons doivent être prises en compte pour apprécier la valeur économique de la venaison pour le chasseur et son entourage.



Cette structuration passe aussi par un renforcement de chacun des curseurs d'une filière aujourd'hui naissante : l'interprofession InterProchasse doit s'élargir aux professionnels de l'aval. Le monde fédéral doit amplifier l'appui aux acteurs de terrain (équipements froids, collecteurs) pour structurer cette filière.

**Sur quoi communiquer :**

- Viande de « Gibier » plutôt que « Gibier de chasse »
- Pas de distinction entre Gibier libre et d'élevage
- Référence à un territoire à forte notoriété

L'avenir de la venaison est représenté aussi par une dimension sanitaire incontournable de l'animal sauvage à l'aliment dans notre assiette.

Elle passe obligatoirement par l'abandon des munitions au plomb et un renforcement de l'examen initial des carcasses.

**Valorisation de la venaison :  
Critères et conditions de réussite aux  
plans techniques, économiques et sani-  
taire**

- 1 - Mieux gérer la production primaire
- 2 - Redynamiser les circuits de transforma-  
tion
- 3 – Modifier les techniques de consomma-  
tion
- 4 – Assumer la relativité des prix

Source : <https://agriculture.gouv.fr/valorisation-de-la-venaison>

Pour répondre à une consommation faible, d'initiés et saisonnée (no-  
vembre-décembre), la chasse doit engager une communication « grand  
public » plus forte, basée sur l'appellation « gibier » sur des indications  
géographiques d'origine et sur des produits de venaison diversifiés  
(jambon, viande séchée, hachés, terrines, saucisserie ...).

Mais parmi les risques majeurs, les auteurs insistent sur la relativité de  
la question du prix du gibier. Le monde de la chasse doit plutôt faire  
prévaloir la question éthique sur celle de valorisation économique « son  
avenir en dépend ! ».

## **Sécheresses : Incertitudes sur les populations de chevreuils**

Gérard BEDARIDA



### **La sécheresse qui a sévi ce printemps et cet été risque fort d'avoir un impact très négatif sur la dynamique des populations de chevreuils.**

Une étude de l'ANCGG portant sur 40 départements a constaté, qu'à la suite de la sécheresse-canicule de 2003, les tableaux de chasse de chevreuil avaient diminué de 15% dans 40 départements français dans les 6 années suivantes. Cette diminution est la conséquence de plusieurs phénomènes qui se sont cumulés.

La sécheresse et la canicule ont un effet direct sur la survie des faons et chevillards. Ordinairement de 30%, la mortalité des chevillards peut atteindre 70 à 80% en fin de première année à l'issue de fortes sécheresses.

Les chevillards survivants pâtiront à vie d'une faible constitution qui altèrera leurs chances de survie et compromettra leurs capacités de reproduction. Ce phénomène a des conséquences sur plusieurs années. C'est ce qu'on appelle l'effet cohorte.

Lors de la saison de chasse qui a suivi la canicule de 2003, les plans de chasse quantitatifs ont été réalisés comme d'habitude. Cependant, faute de chevillards, les prélèvements se sont reportés sur les adultes ce qui a affecté encore plus la capacité de reproduction lors des années suivantes.

Enfin, les chasseurs ont mis du temps à percevoir cette dégradation et il a fallu attendre environ 3 ans pour que les plans de chasse soient revus à la baisse.

Ce constat amène à formuler les recommandations suivantes :

- Réserver un tiers de son plan de chasse aux chevillards et ne pas reporter les tirs sur les adultes si ceux-ci ne sont pas aussi nombreux qu'attendu.
- Être très vigilant au cours de la saison de chasse sur l'état et le nombre de chevillards et remonter les observations faites à la fédération.
- Ne pas hésiter à modérer rapidement les plans de chasse dans les années à venir si des problèmes sont constatés.

L'étude des évolutions des prélèvements de sangliers dans les années qui ont suivi les sécheresses ne montre aucune baisse de populations dans nos régions. Au contraire, la progression s'est poursuivie au rythme moyen de 4% par an. Il convient d'intensifier les prélèvements cette année sachant que la très forte glandée constatée cet automne va inéluctablement augmenter le taux de reproduction des laies au printemps prochain.

## 15 septembre 2022

# ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE de l'AGCCGY

Gérard Bedarida

L'Assemblée générale 2022 s'est tenue le jeudi 15 septembre dans les locaux de l'Office français de la biodiversité à Saint Benoit que nous remercions chaleureusement pour son accueil.

De nombreuses personnalités étaient présentes dont notamment ;

Mesdames

Florence GUILBERT, sous-préfète de l'arrondissement de Rambouillet,

Véronique NADJAH, Maitre d'équipage du Rallye Bonnelles RALLYE DE BONNELLES,

Alice TONNELIER de la FICIF,

Messieurs

Eric PICHOT de la direction départementale des territoires

L.BERTHIER, Président des jeunes chasseurs,

Frank CUPRI, Président du GACFOR,

Charles GOUBERT, responsable chasse de l'ONF pour l'agence Ile de France Ouest

Philippe GUILLIN, représentant l'UNUCR,

Jean Luc LAFLECHE, Président de la SARRAF,

Robert PELOYE Président du Rallye Bonnelles

F. FAUCHON, Vice-Président de la CAF

Retenus par d'autres obligations, Gérard LARCHER, président du Sénat, Aurore BERGER, députée des Yvelines, Philippe WAGUET, nouveau président de la FICIF, Sylvain REVERCHON, directeur départemental des territoires dans les Yvelines, Damien GREFFIN, Président de la FDSEA et T. BRAN Responsable d'unité territoriale à l'ONF avaient tenu à nous transmettre leurs excuses.

Un hommage particulier a été rendu à la mémoire de Jean Jacques CLEMENT, ancien président du GACFOR et membre actif de l'association qui s'était investi durant de longues années dans la gestion de la chasse en forêt domaniale de

Rambouillet promotion de la chasse du grand gibier dans notre département.

### Rapport financier du trésorier Philippe Boyer

Philippe Boyer a présenté les comptes annuels de l'association pour l'exercice 2021 (voir présentation pages suivantes). L'activité de l'année passée a été marquée par l'impact de l'épidémie de covid et de nombreuses contraintes sur notre activité. Avec 11.526,76 € de recettes et 12.137,43 € de dépenses, les comptes annuels présentent un résultat très légèrement déficitaire de 610,67 € financé par les réserves. Le budget 2022 est à l'équilibre. Les finances de l'association sont saines puisque sa trésorerie correspond à une année entière d'activité.

L'appel de cotisation à l'association est maintenu à 26€ (20€ pour l'ACGGY et 6€ reversés à l'ANCGG).

L'abonnement à la revue « GRANDE FAUNE de l'ANCGG passe de 30€ à 35€ à compter du 1er janvier 2023 afin de faire face aux augmentations des coûts d'édition. Par conséquent la cotisation s'élèvera à 61 € (26€ de cotisation+ 35€ d'abonnement à « Grande Faune »).

Les comptes annuels et le projet de budget ont été approuvés à l'unanimité.

### Rapport moral du président Bruno Langevin

Après 19 années passées à la tête de l'association, Gérard. BEDARIDA a souhaité transmettre le flambeau à un président plus jeune. Le conseil d'administration a élu Bruno Langevin en tant que président.

Nous souhaitons remercier chaleureusement Gérard pour ces 19 années durant lesquelles il a assuré la fonction et fortement contribué au développement de l'association. Il nous a également permis, par ses activités nationales auprès des divers organismes d'état, d'être proactifs et impliqués au niveau de l'ANCGG. Nous souhaitons officiellement le nommer Président d'honneur d'abord pour le remercier et, aussi, pour ne pas lui rendre complètement sa liberté et continuer à l'impliquer dans la gestion du grand gibier dans les Yvelines.

Après avoir été fortement perturbées par les conditions sanitaires en 2020, les activités de l'association n'ont pu reprendre que partiellement au cours de l'année 2021. Nous avons réussi malgré tout à organiser une formation au brevet grand gibier à distance grâce aux modules YouTube. Cette session a permis à 14 candidats d'obtenir leur brevet grand gibier. En septembre, nous avons pu également organiser nos traditionnelles séances de réglage des optiques et d'entraînement au sanglier courant.

Ce début d'année 2022 a permis de revenir à une activité normale. Nous avons pu organiser un brevet grand gibier « en présentiel ». 22 candidats ont suivi la formation dispensée à St Benoit. Sur les 17 qui ont pu se libérer pour participer à l'épreuve, 14 candidats ont été reçus (7 brevets or (2<sup>ème</sup> degré) et 7 brevets argent (1<sup>er</sup> degré), soit un excellent taux de réussite de plus de 80%.

Depuis plus de 5 ans, l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier (ANCGG) développé un programme de perfectionnement au tir de chasse avec l'Ecole Nationale d'Instruction au Tir (ENIT). Notre association a organisé dans les Yvelines 2 sessions de formation au cours de l'année 2022.

Afin de renforcer nos capacités de formation dans ce domaine, 4 administrateurs de l'ACGGY ont suivi un stage de référent départemental de deux jours auprès de l'ANCGG, ce qui permet de porter à 8 administrateurs agréés pour l'ACGGY. Les sessions dispensées par l'association permettent de réaliser des progrès surprenants grâce à une étude particulière de la gestuelle et de la manière d'épauler. En travaillant sur le concept : « sûr, habile, adroit », nous contribuons à améliorer simultanément l'efficacité et la sécurité. Au mois de mai, nous savons inauguré une séance spéciale d'entraînement à 100, 150 et 200 mètres. Nous organiserons de nouvelles sessions en 2023. Toutes personnes intéressées, adhérentes ou non, peuvent déjà se préinscrire auprès du secrétariat.

RECETTES en Euros		DEPENSES en Euros		NET en Euros
Cotisations	6 545,00	Reversements à l'ANCGG	4 186,00	2 359,00
Brevet Grand Gibier	1 490,00	Dépenses BGG	736,78	753,22
Le Ragot	1 245,26	Le Ragot	4 102,83	- 2 857,57
Sanglier courant	770,00	Sanglier courant	406,55	363,46
Réglage optiques	305,00	Réglage optiques	143,15	161,86
Recettes diverses	1 171,50	Assurances	231,00	940,50
		Matériel & Petites fournitures	1 196,91	- 1 196,91
		Dépenses de fonctionnement	1 134,22	- 1 134,22
Déficit de Trésorerie	610,67			- 610,67
	12 137,43		12 137,43	

2. Trésorerie 2021	
Solde compte courant au 31.12.2020	1 350,75 €
Déficit 2021	- 610,67 €
Versement de livret A	500,00
Solde compte courant au 31.12.2021	1 240,08 €
Solde livret A au 31.12.2021	10 273,50 €
Trésorerie au 31.12.2021	11 513,58 €

Gérard Bedarida et Bruno Langevin ont rencontré Philippe Waguët, nouveau Président de la FICIF en compagnie d'Arnaud Steil, son directeur général. Le schéma départemental de gestion cynégétique est arrivé à échéance et doit être renouvelé. L'ACGGY va être consultée dans les semaines qui viennent.

L'association a participé aux journées nationales de l'ANCGG et à la réunion régionale des associations départementales d'Ile de France et de Normandie. Elle a également participé à la réunion de la commission consultative de l'ONF sur la chasse en forêt domaniale.

Bernard Godde assure la réalisation et la parution régulière de notre bulletin d'information : « Le Ragot des Yvelines ». Il a pour but de vous tenir au courant des événements qui se déroulent dans le département et des activités de votre association. Cela représente une lourde charge à la fois matérielle et financière.

Enfin, avant de clore ce rapport moral, je tiens à souligner l'engagement permanent de l'ensemble des administrateurs dans l'organisation du brevet grand gibier, la préparation du Ragot ou la conduite des différentes activités. Qu'ils en soient tous profondément remerciés.

Le rapport moral du président Bruno Langevin a été approuvé à l'unanimité.

### Rapport d'Activités UNUCR 2021-2022 par Philippe GUILLIN pour l'UNUCR.

Les résultats de la saison passée des conducteurs UNUCR des Yvelines sont présentés dans ce numéro. L'association tient à féliciter et à remercier l'ensemble des conducteurs de chien de sang du département pour ce travail énorme et totalement bénévole.

Philippe GUILLIN a tenu à remercier l'ONF d'avoir permis d'organiser 2 épreuves de chien de rouge en forêt domaniale de Rambouillet. Il engage tous les chasseurs à contacter un conducteur de chien se sang que les conducteurs sont bénévoles et doivent être appelés en cas de doute sur un tir.

## Renouvellement du conseil

Les mandats de Bruno LANGEVIN, Gérard BEDARIDA, Hélène BONNANS, Pascal PAILLEAU, Elisabeth MARTIN – ROUSIOT arrivent à échéance. Leurs mandats sont reconduits à l'unanimité par l'assemblée. Cassandra METIVIER, Henri-Marc HANNIER sont cooptés à l'unanimité en tant que nouveaux administrateurs.

## Informations nationales

Gérard BEDARIDA a développé deux points présentés dans les pages précédentes :

- les menaces pesant sur la reproduction du chevreuil à la suite des sécheresses estivales, t
- les travaux du Sénat sur la sécurité à la chasse.

## Conférence-débat sur la valorisation de la venaison

Avec la progression du grand gibier en France et des exigences sanitaires croissantes, la question de la valorisation de la venaison comporte de multiples enjeux.

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation s'est saisi de ce sujet et a commandé une étude au Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER).

Michel REFFAY et Didier GUERIAUX DU CGAAER ont été chargés de la rédaction de ce rapport publié début 2022.

Michel Reffay est venu très aimablement présenter les résultats de ces travaux lors de notre assemblée générale. Cet exposé a été suivi avec grande attention par l'ensemble des participants. Un résumé en est présenté dans les pages ci-avant.

L'association remercie chaleureusement Michel Reffay, fin connaisseur des lieux puisqu'il a été dans le passé, directeur des actions territoriales de l'ONCFS.

Stéphane Belot - diplômé de l'école  
d'armurerie de Saint Étienne

Juliette Fouché - études commerciales



LA RAMBOLITAINE  
ARMURERIE

**OUVERTURE**  
Lundi au Samedi de 9h à 19h  
FERMÉ LE DIMANCHE.



Réparation ▪ Conformité ▪ Réglage ▪ Fabrication ▪ Vente munitions, optiques, armes ▪ Service après-vente

Atelier sur place. Surface de la boutique de 250 m<sup>2</sup> qui permet d'accueillir notre clientèle, **espace chaussant et accessoires, espace armes et munitions, espace cadeaux et divers, espace vêtements, atelier, showroom etc...**



250m<sup>2</sup>

Adresse : 23 Rue Gustave Eiffel, 78120 Rambouillet

Tél. : 01 34 85 22 13

Nous suivre sur Facebook! 

Prochainement sur notre compte instagram et site internet!



AF.

**Arnaud FREMINET**  
**Artiste Peintre**  
**16 chemin des Dames**  
**78950 - GAMBAIS**